

Mission de lutte contre la précarité énergétique - Fiche d'orientation visite eau énergie

Structure à l'origine de l'orientation :

Sélectionner

Préciser :

Date de la demande :

Nom du professionnel émetteur :

Téléphone :

Courriel :

Souhaitez-vous être présent lors de la visite (si accord du ménage ?) ☐ Oui ☐ NonSouhaitez-vous recevoir le rapport de visite ? ☐ Oui ☐ Non**Le ménage**

Nom/prénom du demandeur :

Téléphone :

Courriel :

Adresse complète :

Accompagnement social ou autre en cours : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

Indicateurs de précarité énergétique...

Revenu fiscal de référence (mention à compléter obligatoirement) :

RSA : ☐ Oui ☐ Non

Revenus mensuels actuels :

Eligibilité au chèque énergie : ☐ Oui ☐ Non Eligibilité au plafond du FSL dérogatoire : ☐ Oui ☐ NonLogement humide/moisissure : ☐ Oui ☐ Non Sensation de froid/inconfort : ☐ Oui ☐ NonImpayés ou dette envers les fournisseurs d'énergie/distributeurs d'eau : ☐ Oui ☐ NonAides FSL eau/énergie déjà mobilisées : ☐ Oui ☐ Non**... En lien avec la santé (facultatif)**Votre logement actuel a-t-il un impact sur votre état de santé ? ☐ Oui ☐ Non**Le logement**☐ Locataire parc privé☐ Locataire parc public☐ Propriétaire occupant

Si parc public, nom du bailleur :

Type de logement : Sélectionner

Montant du loyer nu :

Superficie/nbre de pièces :

Montant des charges locatives (figurant sur le bail) :

Nombre d'occupants :

Année de construction :

Date d'entrée dans les lieux :

Les consommations d'eau et d'énergie (copies de factures à joindre si possible)Type de chauffage : Collectif ☐Individuel ☐Pas de chauffage fixe ☐Energie de chauffage : Electricité ☐Gaz ☐Fioul ☐Bois ☐Autre (préciser) ☐Chauffage d'appoint : Oui ☐ préciser :Non ☐**Montants estimatifs des dépenses :**

Electricité :	€ par mois	ou	€ par an
Gaz :	€ par mois	ou	€ par an
Fioul :	€ par mois	ou	€ par an
Eau :	€ par mois	ou	€ par an
Bois :	€ par mois	ou	€ par an

Motif de la demande (à compléter obligatoirement) :

Le présent dispositif s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil départemental et les agences locales de l'énergie (Ener'gence, Alecob, et Heol). Pour la mise en œuvre des « visites eau-énergie » les renseignements portés sur ce document seront communiqués à ces organismes. Le bénéfice d'une « visite eau-énergie » vaut engagement pour le ménage à accueillir le professionnel compétent dans les meilleures conditions lors de sa visite

Signature du demandeur**Coordonnées et signature
du professionnel ayant orienté le ménage**

Fiche à transmettre par courriel au **Département du Finistère – Mission Lutte contre la Précarité Energétique** : mlpe@finistere.fr
Contact téléphonique : 02 98 76 26 85

Les informations recueillies lors de votre demande font l'objet d'une saisie informatique. L'article 7 de la loi du 06 janvier 1978 vous autorise un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant. Ce droit s'exerce auprès des responsables de l'organisme ou du fonds sollicité.